



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

DECISION N° ^{B2}089/D/EDC/DG/DEX/SDMSB/DM/2026 DU ^N18 JUIN 2026

Déclarant infructueux l'Appel d'Offres National Ouvert
N°02/AONO/EDC/CIPM/2026 du 28 janvier 2026 pour, le recrutement
d'une entreprise chargée de la maintenance industrielle des équipements
de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, dans la région du Sud

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION
(EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/EDC/CIPM/2026 du 28 janvier 2026 pour, le recrutement d'une entreprise chargée de la maintenance industrielle des équipements de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, dans la région du Sud ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 28 mai 2026 relatif à l'examen du rapport d'analyse des dossiers administratifs et des offres techniques reçus dans le cadre de l'appel d'offres susvisé,

DECIDE :

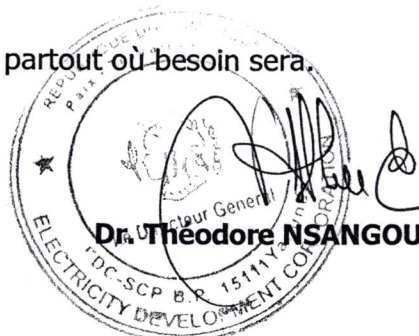
Article 1^{er} :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/EDC/CIPM/2026 du 28 janvier 2026 pour le recrutement d'une entreprise chargée de la maintenance industrielle des équipements de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, dans la région du Sud, est déclaré **infructueux**, aucun soumissionnaire n'ayant présenté une offre conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 2 :

La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations : - CA
- ARMP
- MINMAP
- CIPM/EDC



Dr. Théodore NSANGOU

Electricity Development Corporation _ SA
RC/YAO/2008/B/1227 _ N° contribuable : M1106000025048Z
Capital social : 15 000 000 000 FCFA
Siège social : BP 15 111 Yaoundé
Tél. : +(237) 222 23 19 30 _ Fax : +(237)222 23 11 13
Site web: www.edc.cm
Mail: info@edc.cm